



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 3 juin 2013

CM 3136/13

**CONSULT
CES
CDR**

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.9933, Mme MRAZEKOVA, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,
Consultation du Comité des régions, par le Conseil**

**sur une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
modifiant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil en ce qui concerne
certaines dispositions ayant trait à la gestion financière pour certains États
membres qui connaissent ou risquent de connaître de graves difficultés quant à
leur stabilité financière et aux règles de dégagement pour certains États
membres**

[réf. 2013/0156 (COD) - COM(2013) 301 final - doc. 10148/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **6 juin 2013 à 17h00** par e-mail (dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.